

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 22 août 2022 à 19h30.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
  - 4.1 Rapport du Maire**
    - 4.1.1 dépôt - Avis transmis en vertu de l'article 12 de la Loi sur le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation - Projet de legs pour les fêtes du 475e de la ville de Gaspé**
  - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
  - question d'ordre général;
  - durée maximale: 20 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
  - 7.1 comptes du mois;**
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
  - 9.1 Protection contre les incendies**

## **9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

### **9.3 Loisirs et culture**

9.3.1 aide financière – Les Griffons du grand Gaspé

9.3.2 entente de partenariat pour le prêt d'une mobi-chair entre l'URLS-GIM et la ville de Gaspé

9.3.3 subventions « volet 2 » accordées aux organismes culturels et sportifs 3e session 2022

### **9.4 Travaux publics**

9.4.1 remplacement d'une cage de tranchée

9.4.2 achat d'un souffleur hydraulique Pronovost pour le chargeur sur roues servant au déneigement des trottoirs

9.4.3 paiement de facture - Signal Services Inc.

### **9.5 Services administratifs**

9.5.1 achat d'un drapeau publicitaire de type flamme - Réserve d'immobilisation quartier 1

9.5.2 achat d'une cuisinière électrique, d'une machine à pop-corn et accessoires - Réserve d'immobilisation quartier 1

9.5.3 paiement des factures 1 et 3 - Travaux de restauration de fenêtres du manoir Le Boutillier de l'Anse-au-Griffon

9.5.4 aide financière - Club nautique Forillon Inc. de Rivière-au-Renard

9.5.5 fonds de visibilité Innergex Cartier sec - Recommandation pour 2022

### **9.6 Services juridiques et greffe**

- 9.6.1 commission municipale – Centre polyvalent d'Organismes communautaires de Gaspé Inc.
- 9.6.2 paiement de facture – Assurances BFL Canada Risques et Assurances Inc. – Assurances cyber-risques – Renouvellement 2022-2023
- 9.6.3 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1477-22
- 9.6.4 Acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-58)
- 9.6.5 rétrocession du lot 4 915 809, cadastre du Québec - Rue de l'Envol - Karine Boudreau
- 9.6.6 rétrocession du lot 4 915 812, cadastre du Québec - Rue de l'Envol - Brad McDonald
- 9.6.7 vente de terrain acquis des inondations de 2007 - Lot 3 146 011, cadastre du Québec

## **9.7 Direction générale**

- 9.7.1 offre de services professionnels d'évaluation – Lot 5 965 530, cadastre du Québec – Groupe Altus
- 9.7.2 participation financière dans le cadre du projet de lien interrives entre la Côte-Nord, Anticosti et la Gaspésie
- 9.7.3 demande au ministère des Transports - Analyse afin d'améliorer la sécurité à l'intersection des routes 132, 197 et de la rue Fontenelle
- 9.7.4 modification de la résolution 22-07-007 – Ouverture de soumission - Fourniture d'une camionnette 4x4, ½ tonne, neuve (cabine conventionnelle)
- 9.7.5 modification de la résolution 22-07-042 - Carnet de santé - Manoir Le Boutillier

## **9.8 Ressources humaines**

- 9.8.1 engagement d'une sauveteuse à la plage Haldimand - Été 2022
- 9.8.2 embauche au poste temporaire de commis-perception et secrétaire-réceptionniste
- 9.8.3 abolition d'un poste annuel vacant et création d'un poste annuel à l'aéroport comme journalier l'été et opérateur l'hiver

## **9.9 Projets majeurs**

## **10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

- 10.1 règlement sur la citation de la grange du Manoir Le Boutillier à titre d'immeuble patrimonial
- 10.2 règlement sur la citation de l'église Saint-Alban de Cap-des-Rosiers à titre d'immeuble patrimonial
- 10.3 amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone CR-279 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone l'usage Service de lavage d'automobiles (sauf ceux à caractère érotique) (6412)

## **11. AVIS DE MOTION**

- 11.1 en modifiant le paragraphe de l'article 4.5 IMPLANTATION, en ajoutant l'article 16.6 DISTANCES SÉPARATRICES RÉCIPROQUES POUR CERTAINS USAGES DE LA CLASSE D'USAGES INDUSTRIE EXTRACTIVE (I-3) et en ajoutant l'article 16.7 NORMES D'IMPLANTATION À PROXIMITÉ DES VOIES FERRÉES
- 11.2 plan d'urbanisme 1155-11 en modifiant la limite du périmètre urbain à l'annexe C « Pôle urbain de Rivière-au-Renard », en ajoutant un troisième paragraphe au point B de l'article 3.3.6.1 Le secteur Nord, en ajoutant un sixième paragraphe à l'article 6.2 Les contraintes anthropiques, en ajoutant l'annexe K-1 « Limite des territoires incompatibles avec l'activité minière selon le potentiel minier et droit minier » et en ajoutant l'annexe K-2 « Limite des territoires incompatibles avec l'activité minière selon les types d'activités »

## **12. RAPPORT DES COMITÉS**

12.1 comité consultatif d'urbanisme

12.2 conseil local du patrimoine (CCU)

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**14. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**



Isabelle Vézina,  
Greffière